

Questions orales

soient envoyés en Californie pour se préparer à de nouvelles missions dangereuses en remplacement des troupes régulières des forces armées canadiennes qui ne sont pas assez nombreuses? Quand cette ministre va-t-elle interrompre ses déplacements politiques qui n'ont rien à voir avec son poste et présenter au Canada un énoncé de principes concernant les nouveaux besoins en matière de sécurité et de maintien de la paix?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, cette question, on ne peut plus claire et directe, présente de nombreuses facettes et je vais essayer d'y répondre directement.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'entraînement de nos troupes affectées au maintien de la paix—le député sait très bien d'où vient ce personnel—nous suivons une politique qui met à contribution l'ensemble des forces et qui modifie l'équilibre entre les forces régulières et les forces de réserve. Cela fait partie de la politique de défense du Canada et vise à répondre aux besoins des forces armées canadiennes.

La raison d'être des réservistes est qu'ils sont disponibles lorsqu'on a besoin d'eux pour des missions n'importe où dans le monde. Ils forment 10 p. 100 de nos effectifs affectés au maintien de la paix. Ils sont envoyés à l'étranger après une période d'entraînement de 90 jours, ce sont donc des militaires hautement qualifiés. Un grand nombre d'entre eux possèdent des compétences et des connaissances professionnelles importantes auxquelles nous faisons appel de temps en temps selon les besoins. Cela fait partie d'une planification raisonnable des forces armées, comme le sait le député.

Et si des membres de nos forces armées sont en entraînement en Californie, ce n'est pas parce que les installations manquent ici. Malheureusement, le temps qu'il fait actuellement au Canada n'est pas propice à l'entraînement de militaires qui doivent être prêts fin mars à partir en mission de maintien de la paix en Croatie. Quand ils arriveront là-bas, ce sera le printemps. Hélas, le printemps n'arrivera pas au Canada avant la fin de leur période d'entraînement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, les réservistes dont vient de parler la ministre reçoivent effectivement un entraînement de 12 semaines et ils forment bien 10 p. 100 de nos troupes de maintien de la paix. Or, ils constitueront 55 p. 100 du bataillon de relève qui se rendra en Croatie.

La semaine dernière, la ministre des Affaires extérieures a déclaré devant le comité permanent que le système menace de déborder non seulement sur le plan de la gestion de toutes ces crises, mais aussi en matière de personnel et de ressources financières requises pour y faire face sur le terrain.

Je voudrais demander à la ministre de la Défense nationale ce qu'elle fait pour relever ce défi de taille et répondre à l'avertissement servi par sa collègue du Cabinet.

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je crois qu'en toute justice, il faudrait citer ma collègue avec plus de précision.

Tous les membres du gouvernement ont été très clairs à ce sujet; le pays ayant déployé 4 700 soldats de maintien de la paix dans 15 endroits différents à travers le monde, nous progressons graduellement vers le point où le Canada ne pourra plus acquiescer aux demandes des Nations Unies.

Dans certains cas, nous avons redéployé nos militaires dans des régions où, selon les Nations Unies, nos services étaient plus essentiels que là où nous nous trouvions déjà.

Cette question est en grande partie fonction des sommes que les Canadiens sont prêts à dépenser. Nos forces armées ont été conçues pour répondre à nos besoins à l'échelle nationale et pour assurer notre sécurité. Lorsqu'elles ne sont pas requises pour des missions, nous les mettons à la disposition des Nations Unies. Il en résulte des coûts pour le peuple canadien.

Le budget de la défense a subi des compressions importantes au cours des deux dernières années dans le cadre des objectifs financiers du gouvernement. Si les Canadiens sont prêts à consacrer beaucoup plus aux Forces armées canadiennes, nous pourrions assumer d'autres engagements.

Au Canada, nous ferons tout ce qui est possible afin de remplir nos obligations internationales et de fournir aux hommes et aux femmes qui nous servent à l'étranger tout l'entraînement et le matériel adéquat dont ils ont besoin.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, la raison d'être de ce débat et de ces questions, c'est qu'on est fort préoccupé par la façon dont sont déployées à l'heure actuelle nos troupes de maintien de la paix.

La ministre n'ignore pas que davantage d'opérations de maintien de la paix ont été approuvées depuis cinq ans que durant les 40 années qui ont précédé. Et cela, au moment même où le gouvernement a pour politique de réduire nos effectifs réguliers de 4 000 militaires. On